

NEWS JUILLET 2021

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SFA-CGC



Grenelle de l'éducation : revalorisation des personnels 2021

Le ministère de l'éducation nationale a mis en place différentes mesures de revalorisation des personnels :

- **La prime d'équipement informatique** aux alentours de 30000F sera versée chaque année aux professeurs et psychologues de l'éducation nationale. Cette prime a normalement été versée sur le salaire de juillet 2021
- **La prime d'attractivité** à destination des professeurs, des CPE et des psychologues de l'éducation nationale versée en début de carrière, durant les 15 premières années de carrière de titulaire. Cette prime est versée mensuellement.

Echelon détenu dans le premier grade	Montant annuel brut en euros	Montant annuel brut en francs CFP Grand Nouméa	Montant annuel brut en francs CFP Hors Grand Nouméa
2 ^{ème} échelon	1400 €	289 000 F	324 000 F
3 ^{ème} échelon	1250 €	258 000 F	289 000 F
4 ^{ème} échelon	900 €	185 000 F	208 000 F
5 ^{ème} échelon	700 €	144 000 F	158 000 F
6 ^{ème} échelon	500 €	103 000 F	115 000 F
7 ^{ème} échelon	500 €	103 000 F	115 000 F

- **La revalorisation des professeurs documentalistes**: l'indemnité de sujétion particulière des professeurs documentalistes passe d'à peu près 160 000FCFP annuel à un peu plus de 200 000FCFP
- **La revalorisation des CPE**: l'indemnité forfaitaire allouée aux CPE et aux personnels exerçant les mêmes fonctions passe d'à peu près 250000F annuel à 300000F.

Si ces 3 dernières revalorisations n'ont pas encore été perçues en NC, elles devraient l'être très prochainement.

Titularisation des stagiaires et affectation des futurs stagiaires

- **Le jury académique** pour la titularisation des stagiaires aura lieu la semaine prochaine. Être convoqué devant le jury n'entraîne pas obligatoirement la non titularisation. C'est l'occasion d'échanger avec le jury et de leur donner des éléments complémentaires ou des explications par rapport à un ou des avis qui auraient été plutôt négatifs.
- **Le premier regroupement pour les futurs stagiaires** devrait avoir lieu sur plusieurs jours aux alentours du 25 août

Affectation MA rentrée 2022 - Saisie LILMAC

La saisie LILMAC pour une affectation sur un poste à la rentrée 2022 sera **ouverte du 2 au 29 août 2021**.

Vous devez vous connecter à l'adresse <https://bv.ac-noumea.nc/lilmac> en utilisant votre NUMEN

Congé formation titulaire Etat et Maîtres auxiliaires

Le Vice-recteur nous a informé que ce **congé formation** ouvert aux cadres Etat résidents et aux maîtres auxiliaires n'a eu aucun succès cette année. Il n'y aurait eu aucune candidature parmi ces personnels. Il est bien dommage que les MA surtout, ne profitent pas de cette opportunité qui leur est offerte. Nous vous rappelons que vous pouvez solliciter ce congé formation pour la **préparation aux concours ou à un diplôme vous permettant de vous présenter au concours**. Vous avez alors droit à **quelques mois, accolés aux grandes vacances, pour vous préparer tout en étant rémunérés**.

Nouveaux enseignements de spécialités

De nouveaux enseignements de spécialités devraient ouvrir pour la rentrée prochaine:

- **Arts plastiques** au lycée Dick Ukeiwé
- **Education physique et sportive** au lycée Jules Garnier

Stage étudiant master MEEF en alternance

A partir de la rentrée prochaine, dans certaines disciplines, des **étudiants en 2ème année de master MEEF** auront des **heures en alternance** dans les collèges ou lycées. Ils auront la charge d'une classe de façon totalement autonome à raison de 6h par semaine sans la présence d'un autre enseignant. Ils seront tout de même accompagnés par un tuteur au sein de l'établissement et un tuteur au sein de l'ESPE.

Planning CAP

- **CAP d'intégration** dans la FPNC: le **jeudi 5 août 2021**
- **CAP Territoriale avancement** (Passage échelon 7 et 9): le **mercredi 25 août**
- L'ouverture de la **campagne d'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle** pour les enseignants, CPE et PERDIR du cadre territorial devrait avoir lieu dans la semaine du 2 août 2021



FABIENNE KADOOKA & YVANS CAYREY
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC

GSM : FK : (687) 74. 27. 46 / YC : (687) 74. 84. 34
(687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10

 enseignement@utcfecgc.nc

 Complexe Commercial LA BELLE VIE 224, rue Jacques Iekawe PK6 BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX

UNION TERRITORIALE CFE-CCC DE NOUVELLE-CALÉDONIE